

Senones et Vieux Moulin

Commémoration de la rafle et déportation des 5 et 6 octobre 1944

Recueillement autour de la déportation



Les personnalités ont déposé une gerbe au pied du monument.

Dimanche, la place de la Gare était noire de monde à l'occasion de la commémoration de la déportation

Une tragédie vécue les 5 et 6 octobre 1944 : le monument de granit en témoigne avec les 268 noms gravés en lettres d'or, dont 27 martyrs de Vieux-Moulin, auxquels s'ajoutent les noms de 4 fusillés.

Le colonel Claude Lionnet, président d'honneur du Souvenir français, orchestrait la cérémonie, regrettant l'absence d'écoliers et de collégiens. D'une voix remplie d'émotion (parmi les noms inscrits s'affiche celui de son père (Louis Lionnet), il a rappelé devant les autorités civiles et militaires le rassemblement de la population cour de l'abbaye, la libération des dames et enfants, les hommes quittant leurs familles pour être dirigés vers les camps de concentration. Il terminait par une phrase prononcée, avant de se donner la mort, par Pierre Brossolette... « ce que nos morts attendent de nous, pas un sanglot mais un élan ».

Après avoir lu une évocation de Claire Thirion, épouse Louré, qui a vu les camions quitter Senones, avec à bord son frère, et son père qu'elle ne reverra jamais, après les sonneries, deux gerbes ont été déposées par MM. Bévérina, Gangloff, Malherbe et Legrand pour la Ville, par MM. Vauthier, Roussel, Matteï, pour l'Association des orphelins de déportés.



La Stèle de l'Abbaye

Senones, Vieux-Moulin et Ménénil

inaugureront le Monument

à la mémoire de leurs 265 Déportés Martyrs

Le monument qui s'élève sur la Place du Général Leclerc, dédié au souvenir des 265 habitants de Senones, de Vieux-Moulin et de Ménénil morts dans les bagnes nazis, sera inauguré demain dimanche.

Senones va vivre ainsi une journée émouvante et verra affluer dans ses murs ceux qui, avec elle, veulent se souvenir en entretenant le culte des Morts pour la Patrie.

Le programme de la cérémonie est ainsi établi :

8 h. 30. — Arrivée des sections de Déportés, Place Ch. Thumann.

9 h. — Réception des autorités civiles, militaires et religieuses au salon de l'Hôtel-de-Ville.

9 h. 15. — Formation du cortège.

9 h. 30. — Service religieux des trois cultes à la mémoire des victimes de la déportation.

11 h. — Inauguration du Monument, Place Général-Leclerc. Bénédiction par Mgr l'Evêque de Saint-Die ; prières par M. le Pasteur. Remise du monument par le président des Déportés de Senones.

— Appel des Morts. — Discours des Maires de Senones et de Vieux-Moulin ; du colonel Maghès, président de la Fédération Nationale des Déportés, Internés et Résistants Patriotes ; de M. le Président du Conseil général au nom de l'Assemblée départementale et des parlementaires ; de M. le Préfet des Vosges.

12 h. 15. — Arrêt au Monument aux Morts 14-18 et dépôt d'une gerbe.

12 h. 30. — Vin d'honneur.

13 h. — Banquet offert aux personnalités officielles.

Un détachement du 31 Régiment de dragons de Lunéville, avec fanfare rendra les honneurs militaires.

Service spécial d'autocars

A l'occasion de l'inauguration du monument des déportés, un service spécial d'autocars fonctionnera demain dimanche entre Senones et Le Saulcy avec l'horaire suivant.

Le Saulcy, départ 8 heures 10, devant le café Marchal.

8 h. 15 au croisement des chemins de Quioux et du Harcholet.

8 h. 30 devant la mairie de Moussesey.

Pour le retour, départ vers 12 h. 30 devant le garage Mougnot à Senones.

la mémoire des victimes de la déportation, dont 238 Senonais et 27 Moulinois.

Il importe que la population toute entière prenne part à cette manifestation du souvenir et s'associe à l'hommage solennel qui sera rendu à tant de martyrs.

En cette journée de commémoration, les habitants de la localité se feront un devoir de mettre leurs drapeaux en berne.

Un film de circonstance.

Un grand film sur la déportation sera projeté sur l'écran du cinéma Soudière aujourd'hui et demain dimanche.

Ce film a obtenu le Grand Prix International du Troisième Festival International du Film. Il est présenté en France, sous le patronage de la Fédération des Déportés et Internés et Résistants patriotes. Il doit être vu non seulement par les déportés et internés, mais par tous, grands et petits. Le comité des déportés adresse un pressant appel afin que nombreux soient les spectateurs à l'une de ces séances dont une légère majoration des prix sera affectée au monument dont les frais sont insuffisamment couverts.

L'inauguration du Monument : 9 octobre 1949